

# Le juge s'explique

**AFFAIRE CHARLES L'EPLATTENIER ET CONSORTS** Le samedi 26 novembre à 9 heures, s'ouvre à l'Hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds un procès insolite auquel le public est convié. Raymond Spira s'est prêté à l'interview

Le «procès» a fait l'objet d'un article de présentation dans l'édition du jeudi 20 octobre 2005. Outre le samedi 26 novembre, les dates déjà retenues pour les audiences, toujours à 9h le samedi matin à l'Hôtel de ville, sont les suivantes: 21 janvier 2006, 25 mars 2006, 20 mai 2006 et 17 juin 2006.

De novembre 2004 à octobre 2005, Jean-Bernard Vuillème a raconté dans ces colonnes l'aventure de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds, et plus spécialement de sa déclinaison régionale, le Style sapin, dans une série de dix articles qui couvre une période allant de 1897 (engagement de Charles L'Eplattenier comme enseignant à l'Ecole d'art) à sa démission en 1914.

Ces articles sont disponibles sur [www.artnouveau.ch](http://www.artnouveau.ch) - lien «infos pratiques».

«affaire Charles L'Eplattenier et consorts».

La question peut se poser de savoir si un procès, avec quelques aspects théâtraux, mais qui n'est pas à proprement parler un spectacle, est une bonne méthode pour revisiter le passé.

R. S.: Cette question est légitime et je me la suis posée après mes premiers contacts avec les organisateurs d'Art nouveau 2005-2006, aussi ignorants des arcanes de l'activité judiciaire que je l'étais des événements dont ils souhaitaient rappeler le souvenir. Dès lors, comme je l'aurais fait dans un vrai procès, je leur ai demandé de m'expliquer ce qui s'était passé. Qui étaient les protagonistes de ce conflit? Qu'est-ce que c'était, le Cours supérieur? L'instruction préparatoire pouvait alors débiter. Nous avons compilé de nombreux documents pour constituer un dossier et établir la chronologie des faits. Et quand nous avons commencé à humer les traces du passé, c'est devenu de plus en plus passionnant.

Que répondriez-vous à des gens qui penseraient que vous avez reçu mission de vos camarades socialistes de prononcer l'acquiescement de leurs ancêtres parvenus au pouvoir en 1912 à La Chaux-de-Fonds et parfois accusés, aujourd'hui encore, de n'avoir rien compris au mouvement d'art initié par L'Eplattenier et de l'avoir liquidé?

R. S.: Que c'est un mauvais fantasme, bien qu'en vérité je serais très heureux si mes camarades socialistes s'intéressaient un peu plus à l'histoire de notre ville et à celle du parti! Au demeurant, je serai entouré par une historienne de l'art, Anouk Hellmann, la cheville ouvrière du procès, et par la bibliothécaire de l'Ecole d'art, Catherine Cortésy, ce qui devrait rassurer



Raymond Spira: «Je pense qu'un ancien juge fédéral peut, sans déchoir, préférer ce genre d'occupation à la rédaction d'avis de droit».

PHOTO ARCH-MARCHON

Propos recueillis par

Jean-Bernard Vuillème

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter la charge bénévole de président de ce tribunal?

Raymond Spira: La curiosité et probablement aussi une part d'inconscience. Quand Charles Augsburger, alors président de la Ville, m'a proposé de présider le tribunal chargé de «juger» ce litige, j'ai accepté sans vraiment réaliser ce qui m'attendait.

N'y a-t-il pas un risque d'image pour un ancien juge fédéral de s'embarquer dans ce procès insolite?

R. S.: Ce serait peut-être le cas si nous avions voulu jouer une parodie de justice. Mais il aurait alors fallu monter un spectacle de théâtre, ce qui n'entre pas dans mes compétences. Par ailleurs, je pense qu'un ancien juge fédéral peut, sans déchoir, préférer ce genre d'occupation à la rédaction d'avis de droit.

Dans quelle perspective faut-il comprendre ce procès? Cela ne ressemble pas au «procès» intenté en 1921 par les surréalistes à Maurice Barrès, de son vivant, pour «atteinte à la sûreté de l'esprit». Ni, bien sûr, à un procès stalinien a posteriori. Mais avez-vous des références? Selon quels principes établissez-vous la procédure?

ceux qui doutent de mon impartialité.

Votre suprême désir de juge serait-il de parvenir à concilier post mortem les protagonistes de cette affaire?

R. S.: Pas vraiment. La politique culturelle a toujours été un lieu d'affrontement et l'on pressent que, dans ce conflit, il s'agissait surtout d'un nouvel épisode de l'éternelle querelle entre les Anciens et les Modernes. Pourquoi vouloir les concilier? Quand bien même La Chaux-de-Fonds traversait alors des difficultés beaucoup plus graves que celles qu'elle connaît aujourd'hui, ces hommes avaient foi dans l'avenir de la ville et se passionnaient pour son devenir. Au-delà de leurs disputes, c'est la leçon qu'ils nous donnent et le message qu'ils nous laissent. /JBV

## Passage à l'An nouveau

C'est sous le signe de l'Art nouveau que le Conservatoire fêtera le passage de 2005 à 2006, le 31 décembre prochain.

Décorée pour l'occasion, la salle Faller accueillera un grand bal 1900, point d'orgue des manifestations qui se poursuivront tout au long de l'année.

Dès 21h30, le duo Youkali - Nicole Henry Jaquet, accompagnée au piano par Geneviève Eichmann Baer - interprétera des chansons d'Eric Satie, des airs d'opérette ainsi que des chansons coquines de 1900. Les élégantes et leurs cavaliers valseront ensuite sur des airs des Wiener Bonbons, un ensemble de sept musi-

ciens neuchâtelois. Pas obligatoire, mais fortement recommandée, une tenue 1900 permettra de revivre tout le charme de la Belle-Epoque.

Bal 1900, 31 décembre, dès 21h30, tél. 032 967 62 76



PUBLICITÉ

En novembre, le Pack PRO Citroën offre des avantages jusqu'à Fr. 10'000.-



Citroën Jumper

dès Fr. 19'990.- prix gelé (hors TVA)  
Fr. 21'509.- (TVA incl.) Jumper Fourgon tôle 29C 2.0i, 110 ch

ou avantage Pack PRO jusqu'à Fr. 10'000.-



Citroën Jumpy

dès Fr. 17'490.- prix gelé (hors TVA)  
Fr. 18'819.- (TVA incl.) Jumpy tôle confort 2.0i-16V, 138 ch

ou avantage Pack PRO jusqu'à Fr. 8'000.-



Citroën Berlingo

dès Fr. 12'490.- prix gelé (hors TVA)  
Fr. 13'439.- (TVA incl.) Berlingo Fourgon 1.4i 600 kg, 75 ch

ou avantage Pack PRO jusqu'à Fr. 6'000.-



Citroën C15

dès Fr. 10'990.- prix gelé (hors TVA)  
Fr. 11'825.- (TVA incl.)  
C15 Fourgon 1.9 Diesel First, 60 ch  
Dans la limite des stocks disponibles

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

\*Offres valables pour des véhicules vendus et immatriculés du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2005, dans la limite des stocks disponibles. Exemple: Jumper Fourgon tôle 35 MH 2.8 HDI, 127 ch, Fr. 39'005.- (hors TVA), Fr. 41'969.- (TVA incl.), Pack PRO de Fr. 10'000.- soit contrat entretien de Fr. 2'520.- + prime de Fr. 7'480.-. Exemple: Jumpy tôle confort 2.0 HDI, 95 ch, Fr. 25'995.- (hors TVA), Fr. 27'971.- (TVA incl.), Pack PRO de Fr. 8'000.-. Soit contrat entretien de Fr. 2'390.- + prime de Fr. 5'610.-. Exemple: Berlingo 2.0 HDI 800 kg, 90 ch, Fr. 20'943.- (hors TVA), Fr. 22'535.- (TVA incl.), Pack PRO de Fr. 6'000.-. Soit contrat entretien de Fr. 1'950.- + prime de Fr. 4'050.-. Contrat d'entretien 3 ans ou 60'000 km, comprenant le contrôle de l'usure et des liquides. Changement des pneumatiques non inclus. Aucune réduction ou promotion sur les prix gelés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant.

Retrouvez nos offres «sur mesure» sur [www.citroen.ch](http://www.citroen.ch)



CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

Le Locle  
Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80  
La Chaux-de-Fonds Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30  
Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66  
Neuchâtel Garage Borel S.A. Tél. 032 729 90 00

118-760519/ROC